

Villa Excellente avec Vue sur la Mer | Île de Paros | 1

BARNES

INTERNATIONAL REALTY



VILLA EXCELLENTE AVEC VUE SUR LA MER | ILE DE PAROS, PAROS

PRIX: 2950000€

CODE: **11404**

BARNES GREECE

18, rue Kanari, 10674, Kolonaki, Athènes, Grèce

VILLA EXCELLENTE AVEC VUE SUR LA MER | ILE DE PAROS, PAROS

Une villa moderne étonnante dans un emplacement privilégié avec une vue magnifique, proche de Pounta, à Paros.

La propriété fait partie d'un projet qui se développe sur un terrain d'une superficie totale de 9,310m² comprenant une deuxième villa indépendante.

Ce bien luxueux est en cours de construction, occupant 267m² sur un terrain à usage exclusif de 4,655m² protégé par les vents et le bruit et jouissant d'une vue formidable.

La villa comprend un salon, une salle à manger, une cuisine entièrement équipée, 5 chambres en-suite, des toilettes. En plus, elle est éligible de construire 70m² en supplément pour une maisons d'amis/de bonne et un espace de stockage. Toutes les pièces se trouvent au rez-de-chaussée jouissant d'un accès au jardin at d'une vue sur la mer.

À l'extérieur, il y a un beau jardin avec des beaux espaces de détente, une piscine, un BBQ et 4 places de parking.

La construction sera achevée le Septembre 2024.

Une propriété exceptionnelle, avec une vue imprenable sur la mer et le coucher du soleil, sur l'île pittoresque de Paros.

PLOT: 4655 m²

SURFACE BÂTIE: 267 m²

CHAMBRES: 5

BBQ

Emplacement Excellent

Jacuzzi

Nouvellement construit

Piscine



This site can't load Google Maps correctly.

Do you own this website?
g.co/staticmaperror/signature

Villa Excellente avec Vue sur la Mer | Île de Paros | 4



Villa Excellente avec Vue sur la Mer | Île de Paros | 5

Ce bien vous est présenté par



Mrs. Ifigeneia Diamantidou
+30 6979 806 086

BARNES
INTERNATIONAL REALTY

BARNES GREECE
18, rue Kanari
10674, Kolonaki
Athènes, Grèce

E-MAIL : greece@barnes-international.com
TEL. : +30 210 36 40 100, +30 210 36 40 108
FAX. : +30 210 36 40 106

[VOIR CETTE PROPRIÉTÉ SUR NOTRE SITE](#)